

## Deux contrats a la FP

Par **decastellouis**, le **12/04/2018** à **20:18**

Bonjour à tous,

J'ai un ami qui m'a soumis une situation personnelle dans laquelle il se trouve.

Il est moniteur étudiant a la BU de sa faculté disposant un CDD.

Sachant que la Bu sera ferme pour ses vacances, il a decide de postuler a un emploi de saisonnier (vacataire de bibliothèque) a la médiathèque de sa ville.

Il souhaite savoir si son premier contrat ne va pas empêcher le second sachant ( étant donné que l'université est un EPA) et son contrat à la médiathèque sera un contrat avec la mairie.

Bien que sachant que cette page n'est pas dédié au conseil juridique.

Je souhaite avoir votre avis sur cette problématique ?

Par **Fax**, le **12/04/2018** à **22:11**

Bonsoir,

Le cumul est possible si son 1er emploi est un temps partiel (il me semble que la limite est 70% max de la durée légale) En revanche il faut l'accord de l'employeur public.